Vers une nouvelle géopolitique régionale ?

Didier Billion

Recompositions géopolitiques

Les mois qui viennent de s'écouler au Moyen-Orient sont en passe de substantiellement modifier la physionomie géopolitique de la région. Il est tout d'abord confirmé que les capitales – Le Caire, Bagdad, Damas – qui, durant de nombreuses années, y avaient façonné les rapports de force ne sont désormais plus en situation de le faire. Pour autant, en raison des rivalités entre Ankara, Riyad ou Téhéran, aucune puissance n'est capable de prendre le relais et de s'imposer. C'est pourquoi il est pertinent d'évoquer une région apolaire au sein de laquelle n'existent plus d'alliances stables, mais *a contrario* des systèmes de partenariats ponctuels, la plupart du temps éphémères.

On constate ainsi la poursuite de l'autonomisation de pays qui ont auparavant connu une longue proximité politique et économique avec Washington. Le cas de l'Arabie saoudite est de ce point de vue singulièrement illustratif, et l'on se souvient du camouflet infligé à Joe Biden lors de son voyage dans le Royaume saoudien au mois de juillet 2022. Venu quémander une augmentation de la production pétrolière auprès de Mohammed Ben Salmane,

il repart finalement bredouille. L'échec se transforme en affront lorsque, quelques mois plus tard, l'Arabie saoudite passe un accord de réduction de la production pétrolière avec la Russie. Dans le même temps, le Royaume, comme la plupart des États de la région, refuse d'appliquer les sanctions décidées par les puissances occidentales contre Moscou pour cause de guerre en Ukraine, preuve de la perte d'influence de ces dernières.

Il faut pourtant veiller à ne pas céder aux schématismes. Par exemple, la réduction du rôle régional des États-Unis ne signifie pas leur disparition de la scène moyen-orientale. Cette dernière n'est assurément plus aussi centrale à leurs yeux qu'il y a quelques années, mais elle reste un élément important de leur stratégie globale et de la défense de leurs intérêts nationaux. Le maintien de l'opérationnalité de leurs multiples bases militaires ou encore l'ampleur des contrats économiques, notamment dans le secteur de l'armement, signés avec nombre d'États l'attestent. La différence réside dans le fait qu'ils doivent désormais négocier systématiquement chaque initiative, ce qui entrave considérablement leur réactivité et leur efficience.

En outre, de nouvelles puissances s'imposent désormais comme susceptibles de prendre des initiatives politiques de première importance dans la région. C'est évidemment le cas de la Chine avec l'accord de rétablissement des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite qu'elle a parrainé. Pour plusieurs raisons, cet accord est capital. Il est tout d'abord un pari, pour Riyad, qu'il puisse permettre, par contrecoup, d'accroître son influence régionale. Pour Téhéran, ensuite, il constitue une bouffée d'oxygène et l'opportunité de réduire un isolement international réel. Quant à la Chine, enfin, elle assume pour la première fois dans la région une initiative à forte portée politique, puisqu'elle se contentait jusqu'alors de signer des contrats économiques. Cela illustre aussi une orientation qui voit Pékin marquer, pour l'instant, sa préférence pour des négociations bilatérales visant à la résolution de différends entre États, plutôt que de proposer un plan alternatif de sécurité globale.

Les conséquences régionales potentielles de cet accord sont multiples au Yémen, au Liban, en Irak et en Syrie. Dans le premier pays, des initiatives sont prises permettant à l'Arabie saoudite de se retirer d'une situation dans laquelle elle s'est piégée elle-même et dont les conséquences s'avèrent catastrophiques pour le peuple yéménite. Dans le deuxième, il peut rendre possible une fluidification, au moins partielle, des relations entre le Hezbollah et les partis influencés par l'Arabie saoudite. Dans le troisième, une réduction des tensions est désormais envisageable entre les

composantes chiites et sunnites de la population. Enfin, la réintégration de la Syrie dans le concert régional est actée par son retour au sein de la Ligue des États arabes après douze années d'exclusion. Pour autant, dans aucun de ces pays les évolutions ne seront automatiques tant les agendas politiques nationaux ne sont pas mécaniquement liés au réchauffement entre Téhéran et Riyad.

Une nouvelle séquence de l'histoire de la République islamique d'Iran

Un profond mouvement de contestation a marqué la vie politique iranienne au cours des derniers mois. Le point de départ de cette vague protestataire est la mort d'une jeune femme, Mahsa Amini, après son arrestation par la police de la moralité en raison de vêtements jugés « non conformes ». Ce décès engendre un mouvement qui exprime l'ensemble des contradictions de la société iranienne et s'inscrit dans les cycles de protestation ayant ponctué la vie politique en Iran au cours des dernières années (1999, 2009, décembre 2017-janvier 2018, printemps et automne 2019). Principalement initié par des femmes et concentré au début sur la question du port de voile, le mouvement a rapidement mobilisé les hommes et élargi ses revendications puisque des slogans contre le régime, contre les mollahs et contre le Guide suprême, Ali Khamenei, ont été régulièrement scandés.

Comme de coutume, la responsabilité de la situation est attribuée, selon le gouvernement, à un complot ourdi par des puissances étrangères. La réalité est beaucoup plus prosaïque. Les femmes qui retirent leur voile publiquement témoignent d'une hostilité radicale à un régime qui dirige le pays depuis quarante-trois ans et manifestent l'opposition entre les aspirations émancipatrices d'une partie de la société et un pouvoir arc-bouté sur ses prérogatives se refusant à quelque réforme que ce soit. Le mot d'ordre unificateur initial « Femme, vie, liberté » exprime la volonté de fractions significatives de la population de vivre selon des normes librement choisies.

Pour comprendre ces aspirations, il faut saisir les profondes évolutions du pays et de la société iranienne depuis l'instauration de la République islamique en 1979. Ainsi, le taux de fécondité a chuté de 6,4 en 1986 à 1,7 en 2019, et le taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 49 ans est passé de 28 % en 1976 à 92,7 % en 2016. Ces phénomènes structurels se produisent dans un pays où 60 % de la population a moins de 35 ans et n'a donc pas connu la révolution. La société s'est ainsi radicalement transformée et,

pour partie d'entre elle, ne supporte plus les valeurs et les principes institués en 1979.

Dans ce type de situation, deux réponses sont possibles. Soit le pouvoir accepte d'accéder à quelques revendications, mais alors, celles-ci touchant au logiciel idéologique du régime, ce dernier se déconsidère et, surtout, ouvre un immense appel d'air à d'autres exigences. Soit le pouvoir refuse de céder à quelque compromis que ce soit : c'est la voie choisie à ce stade, ce qui lui permettra potentiellement de se maintenir au pouvoir, mais laissera des cicatrices annonciatrices de futures mobilisations.

Ce mouvement, dont les acteurs font preuve d'un courage exemplaire, possède néanmoins les mêmes limites que celles rencontrées lors des mouvements de contestation dans les mondes arabes en 2011 et au cours des années suivantes : l'absence d'un projet politique alternatif et d'un instrument organisé pour tenter de le mettre en œuvre. Cette limite est à ce stade rédhibitoire. Par manque d'avancées tangibles et de satisfaction de la moindre revendication, le mouvement a fini par s'essouffler, au moins temporairement, d'autant que la répression fait son œuvre mortifère. Le chiffre de plus de 500 morts est évoqué ainsi que des milliers d'arrestations.

Enfin, une partie de la population reste pétrie de valeurs traditionnelles et prête une oreille attentive aux thèses complotistes propagées par le régime. En outre, beaucoup considèrent en Iran que le danger principal réside toujours dans le risque d'une agression extérieure, préoccupés par l'échec des négociations sur le nucléaire et les menaces que constitue le retour au pouvoir de Benyamin Netanyahou en Israël, et continuent de soutenir tacitement le régime.

Une année 2023 capitale pour la Turquie

Outre le centenaire de la proclamation de la République qui, en dépit de ses nombreux défauts, a permis à la Turquie de se hisser graduellement au rang de puissance incontournable, 2023 a aussi été marquée par des échéances électorales présidentielle et législatives d'une considérable importance. Ces dernières se sont tenues dans des conditions singulières liées aux terribles séismes qui ont affecté le pays le 6 février 2023, entraînant la mort de plus de 50 000 personnes. Cette catastrophe aggrave considérablement les difficultés économiques que le pays connaît depuis désormais plusieurs années, se manifestant notamment par un taux d'inflation d'environ 73 % en 2022 et la dépréciation de la lire turque de 200 % en quatre ans par rapport à l'euro.

Pour la première fois depuis son accession au pouvoir en 2002, Recep Tayyip Erdoğan, son Parti de la justice et du développement (AKP) et son allié d'extrême droite, le Parti d'action nationaliste (MHP), ont semblé en difficulté, d'autant qu'après beaucoup de tergiversations, six partis de l'opposition parvenaient à s'accorder sur un programme et présentaient un candidat commun à l'élection présidentielle en la personne de Kemal Kiliçdaroğlu. Le Parti démocratique des peuples (HDP), portant notamment les revendications kurdes, décidait lui-même de soutenir ce candidat dès le premier tour.

Deux blocs étaient ainsi constitués, deux projets de société antinomiques qui ont donné un caractère référendaire à ces élections. Pour autant, déjouant les sondages et nombre d'analyses, les résultats ont finalement donné une victoire du candidat sortant, Recep Tayyip Erdoğan, et une majorité parlementaire absolue à l'alliance qu'il menait. Certes il n'a pas été élu au premier tour comme lors des précédents scrutins présidentiels, mais la victoire est sans appel. Les raisons de ces résultats sont multiples, anciennes et profondes. Depuis longtemps, deux Turquie s'affrontent : l'une, majoritaire, musulmane, conservatrice, économiquement libérale, et l'autre moderniste, étatiste, élitiste et laïque, dans l'acception turque du terme. Recep Tayyip Erdoğan a parfaitement compris que plus il activait cette opposition traditionnelle, plus il progressait électoralement, car il se trouve alors sans faillir du côté de la majorité sociologique du pays. C'est pour cette raison que le président turc utilise sans cesse le registre de la polarisation – laïques *versus* croyants, Turcs *versus* Kurdes, sunnites *versus* alévis –, n'hésitant pas à accuser ses adversaires politiques de faire le lit du terrorisme, voire d'en être les complices. Cette donnée fondamentale a fonctionné une fois de plus et a probablement largement été sous-estimée par les oppositions.

Ainsi Recep Tayyip Erdoğan n'a-t-il visiblement que peu subi les effets négatifs de la crise économique, des conséquences des séismes, des atteintes aux libertés démocratiques ou même de l'usure du pouvoir. Vainqueur de la bataille électorale, il a néanmoins subi une érosion, limitée mais réelle, phénomène qui entre en écho avec les reculs de l'islam politique dans la région. *A contrario*, l'affirmation électorale des forces se réclamant d'un nationalisme radical ne manque pas d'interpeller et sera un marqueur politique des années à venir en Turquie.

Une situation politique israélienne délétère

Le 1er novembre 2022 se sont tenues les cinquièmes élections législatives israéliennes en quatre ans. Les résultats ont une nouvelle fois abouti à un Parlement politiquement éclaté et à la nomination d'un gouvernement dont le centre de gravité est situé à l'extrême droite. Une de ses premières décisions consista à remettre en cause les pouvoirs de la Cour suprême. Dès le début du mois de janvier 2023, les manifestations de plus en plus massives se succèdent alors contre cette réforme – rassemblant jusqu'à 300 000 personnes, chiffre considérable dans un pays de 9 millions d'individus – et ces projets dénoncés comme attentatoires aux libertés démocratiques.

En dépit de ce mouvement et des mises en garde de milieux très variés appelant à geler le processus, rien ne semblait pouvoir modifier la résolution du gouvernement. C'est finalement le limogeage du ministre de la Défense, Yoav Galland, ayant publiquement demandé le report de la réforme, qui contraint B. Netanyahou à suspendre, le 28 mars, le projet de réforme, au grand dam des ministres d'extrême droite. C'est donc une mobilisation de masse et de nombreuses critiques provenant de l'étranger, tout particulièrement des États-Unis au sein desquels la communauté juive a exprimé de vives condamnations à l'encontre du projet liberticide, qui ont fait reculer B. Netanyahou.

Cette séquence politique est révélatrice des contradictions qui traversent la société israélienne, au sein de laquelle existe une sourde lutte entre les tenants d'un ordre religieux et ceux prétendant s'inspirer de principes laïques. Au moment de la création de l'État d'Israël déjà, l'impossible compromis entre les tenants de ces deux visions avait rendu impossible la rédaction d'une constitution et nécessaire le recours à des lois fondamentales. La Cour suprême met justement en avant le principe d'autorité de ces dernières, ce que n'acceptent pas les différentes composantes de l'extrême droite. C'est donc une forme de guerre culturelle qui persiste et s'exacerbe au cours des dernières années, se manifestant au sein même du gouvernement. Celui-ci est ainsi formé, d'une part, du Likoud représentant une droite dure, conservatrice, mais qui n'est pas religieuse en tant que telle, et, d'autre part, d'une extrême droite composée de partis orthodoxes radicaux qui veulent instaurer la loi religieuse et de forces nationalistes dirigées par des suprémacistes juifs, qui défendent une vision du « Grand Israël », s'inscrivant dans la perspective de l'annexion pure et simple des Territoires palestiniens.

Ces lignes de fracture de la société israélienne induisent son irrépressible glissement à droite. Israël, qui s'est toujours présenté comme État juif et démocratique, est désormais toujours autant juif mais de moins en moins démocratique et a établi les fondements d'un régime d'apartheid. Il est ainsi frappant que les manifestations massives qui ont rythmé la vie politique israélienne durant plusieurs mois n'ont quasiment pas abordé la question palestinienne, pourtant consubstantielle à l'avenir de l'État. Les Palestiniens, pour leur part, n'oublient pas que la Cour suprême s'est très rarement opposée à la reconnaissance des colonies, en violation manifeste du droit international. Entre 2018 et 2022, elle a même approuvé le déplacement forcé de villages palestiniens entiers. Infiniment minoritaires sont en effet celles et ceux qui persistent à défendre les droits des différentes composantes du peuple palestinien, qui reste un défi vital pour la société israélienne. Cette dernière s'est largement mobilisée, il s'agit désormais qu'elle prenne à bras-le-corps la question de la relation au peuple palestinien, sans laquelle aucune solution durable ne peut être envisagée pour parvenir à stabiliser la région. Pourtant, la fuite en avant de l'exécutif israélien concourt à son potentiel isolement, comme en témoigne la dévitalisation, conjoncturelle, des accords d'Abraham.